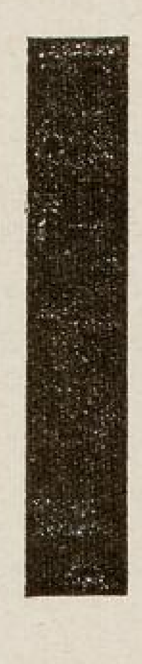
cette fois vous voterez p. s. u





armand mante

36 ans

Candidat du

Parti Socialiste Unifié

4e CIRCONSCRIPTION

Directeur d'Ecole à LA SONE

Conseiller Municipal de La Sône

Conseiller Départemental Syndical

nouveau

le **p. s. u** est composé d'hommes qui ont refusé les jeux stérils de la IVe RÉPUBLIQUE, de jeunes éléments venus de tous les syndicats et de différentes associations populaires, culturelles et de jeunesse.

combatif

le **p. s. u** a été au premier rang dans la lutte :

- pour la PAIX en Algérie
- contre l'O. A. S.
- contre le pouvoir personnel
- à travers les luttes sociales, ouvrières et paysannes (Décazeville où les mineurs viennent d'élire un Maire P. S. U.)

honnête

le **p. s. u** refuse de s'intégrer à la coalition difforme dite "Union Nationale des NON", véritable mariage de la carpe et du lapin, résurrection du passé et nécessairement vouée à l'échec.

unitaire

le **p. s. u** a proposé au P. C. F. et à la S. F. I. O. une candidature unique de la gauche pour le premier tour ; cette proposition a été refusée : le P. C. présentant un candidat dans chaque circonscription,
la S.F.I.O. préférant les alliances à droite.

constructif

le **p. s. u** continuera ses efforts au second tour pour réaliser une véritable Union de la Gauche. Son objectif fondamental demeure la constitution d'un "Front Socialiste" reposant sur toutes les organisations de Gauche, politiques syndicales et populaires.

réaliste

le **p. s. u** propose à ces partenaires des éléments de programme pouvant servir de base à une discussion commune.

(voir au verso)

contre LE POUVOIR PERSONNEL
LE RETOUR AU PASSÉ

pour UNE DÉMOCRATIE NOUVELLE
AU SERVICE DES TRAVAILLEURS

votez et faites voter **armand mante**

suppléant : docteur **robert millon**

PROPOSITION DE PROGRAMME :

UN POUVOIR STABLE ET EFFICACE, MAIS DÉMOCRATIQUE PAR :

- un gouvernement de durée égale à l'Assemblée Politique, élue au suffrage universel et responsable devant elle ;
- le remplacement du Sénat par une Assemblée Economique et Sociale composée en majorité de représentants des travailleurs (salariés et paysans) ;
- la décentralisation économique et politique (assemblées régionales et locales) ;

LE BIEN-ÊTRE, LA SÉCURITÉ, LE LOGEMENT, L'INSTRUCTION, ne doivent plus être LE PRIVILEGE D'UNE MINORITÉ DE FRANÇAIS.

Afin que les formidables progrès de la science et de la technique permettent une amélioration rapide de nos conditions d'existence, IL FAUT :

- que les énormes moyens matériels concentrés aux mains des Trusts appartiennent à la Nation :
- que soit instaurée une planification réelle, démocratique et décentralisée ;
- que l'énergie nucléaire soit utilisée à des fins pacifiques et les charges militaires massivement réduites ;
- que les représentants des travailleurs aient un droit de contrôle sur les entreprises ;
- que des réformes de la propriété foncière permettent une agriculture de groupes et une gestion des moyens de production par les agriculteurs eux-mêmes ;
- que le système de distribution soit réformé dans l'intérêt des producteurs et des consommateurs ;
- que soit démocratisé l'enseignement et instauré un Service Publique Laïque, à gestion tripartite (Education Nationale, Enseignants, Usagers) ;
- que soit créé un Service National de l'Habitat pour la construction massive de logements

IL DEVIENT ALORS POSSIBLE :

- de réduire la durée du travail, tout en augmentant les salaires ;
- de donner aux jeunes leur droit au travail, à la culture, aux loisirs et aux sports ;
- d'assurer aux personnes âgées une vieillesse décente
- d'instaurer l'égalité dans les moyens de s'instruire et d'acquérir un métier ;
- de construire des logements accessibles à toutes les bourses ;

Le "**Pouvoir Fort**" de la V[e] comme jadis le "**Pouvoir Faible**" de la IV[e] est au service d'une minorité de privilégiés, **ce n'est pas le vôtre !**

Votez et faites voter P. S. U.

LE PARTI QUI A UN PROGRAMME CONSTRUCTIF,

LE PARTI TOURNÉ VERS L'AVENIR.

COMITÉ DE SOUTIEN

BAUDET, St-Égrève . . . . . cheminot syndicaliste
BERTHET A., Grenoble . . . . ancien député
BROCHIER, Grenoble . . . . professeur, Faculté de Droit & des Sciences Economiques
CHAUMAT, Vinay . . . . . . garagiste
FERRIEUX A. . . . . cultivateur, adjoint au Maire de Chevrières
FLANDRIN, Grenoble . . . . médecin des hôpitaux
GODET, Voiron . . . . médecin
GIMBERT, ... médecin
GLORIEUX J.-B., Voiron . . . professeur
GRISOT G. La Sône . . . . . syndicaliste
HEBERT M., St-Marcellin . . . directeur d'école
MANCERON C., ... écrivain
MARCHAND M., La Sône . syndicaliste
M[me] V[ve] MENIER, St-Marcellin sans profession
MENIER J., St-Marcellin . . . inspecteur des Contributions
PIQUEMAL D., Grenoble . . moniteur, syndicaliste
PRIEZ P., Moirans . . . . . . conseiller municipal
PUTOUD, St-Égrève . . . . comptable
RAMBAUD J., Voiron . . . . instituteur
RIBOUD, Grenoble . . . . . . inspecteur P.T.T.
ROUX, Voiron . . . . ouvrier textile, syndicaliste
ROYER, St-Marcellin . . . économe à l'hôpital
SERRATRICE M., Grenoble . agent technique, syndicaliste
TREMEAUX H., La Buisserate dentiste

Imp. Blanchard, Roche & C° - Grenoble - 11-1962